



Programme de formation

Habilitation électrique B0 H0 H0V Recyclage

Objectif général

À l'issue du recyclage, le stagiaire sera capable de maintenir et d'appliquer en sécurité les règles relatives aux habilitations B0, H0 et H0V conformément à la NF C 18-510/A2.

Objectifs opérationnels

Le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques électriques présents dans son environnement professionnel.
- Reconnaître les zones de voisinage et respecter les distances de sécurité.
- Appliquer les mesures de prévention adaptées aux situations rencontrées.
- Respecter les limites de son habilitation B0, H0 ou H0V.
- Adopter la conduite à tenir en cas d'anomalie ou d'accident d'origine électrique.
- Corriger les pratiques inadaptées identifiées lors des retours d'expérience (RETEX).

Public concerné

Personnel déjà habilité B0, H0 ou H0V devant renouveler ou maintenir son habilitation.

Prérequis

Être titulaire d'une habilitation électrique B0, H0 ou H0V en cours de validité ou arrivée à échéance.

Durée

1 jour – 7 heures

Programme

- Rappel des notions générales d'électricité et effets du courant
- Rappel du cadre réglementaire et principes de l'habilitation électrique

- Analyse des risques électriques et mesures de prévention
- Rappels sur les habilitations B0 – H0 – H0V: rôles et limites
- Zones de voisinage, distances de sécurité et équipements de protection
- Retour d'expérience (RETEX) et situations à risque
- Conduite à tenir en cas d'anomalie ou d'accident d'origine électrique

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, rappels ciblés, études de cas, échanges interactifs et retours d'expérience issus du terrain.

Modalités d'évaluation

- ✓ Évaluation des connaissances par QCM (minimum 15 questions, seuil de réussite 70 %).
- ✓ Évaluation pratique lors des mises en situation permettant de vérifier l'application des règles de sécurité et le respect des limites de l'habilitation.
- ✓ Les évaluations sont alignées sur les objectifs opérationnels et la NF C 18-510.

Validation

Attestation de fin de formation remise au stagiaire. Avis d'habilitation transmis à l'employeur (document prêt à signer pour l'employeur).

Recyclage

Recyclage recommandé tous les 3 ans ou en cas de changement de poste, d'interruption prolongée de l'activité ou d'accident d'origine électrique.

Références réglementaires

NF C 18-510/A2 – INRS ED 6127 – Code du travail (articles R.4544-9 à R.4544-11)

Délais d'accès

Le délai moyen d'accès à la formation est de **15 jours ouvrés** après validation du devis, signature de la convention ou du contrat de formation et réception des éléments administratifs nécessaires.

Ce délai peut être ajusté en fonction des contraintes spécifiques du client, des disponibilités du formateur ou d'une situation d'urgence.

Accessibilité

Référent handicap : Olivier Ferrand.

Des aménagements peuvent être étudiés selon les besoins spécifiques du participant. N'hésitez pas à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'adaptation de la formation.

Conditions financières et modalités

Formation inter-entreprise

Tarifs à partir de 160 € HT – devis personnalisé selon la formation et les modalités de prise en charge.

La session est confirmée à partir de 3 participants inscrits.

En cas d'effectif insuffisant, la session peut être reportée.

Formation intra-entreprise

Tarif communiqué sur devis personnalisé pour un groupe de 1 à 10 participants.

Le tarif varie selon la durée, le niveau et les contraintes logistiques.

Le devis ou la convention précise le montant définitif.

Les tarifs sont exprimés en euros. TVA non applicable – article 293 B du CGI.